

Compte rendu de la **Formation** **Spécialisée (FS)** du 16 juin 2026

Étaient présents :

Pour l'administration :

Dominique Gontard, présidente ;
Laurence Pérot,
Céline Sage ;
Tossim Assih ;
Stéphanie Daniel (visio) ;
Alexandre Kavaj ;
Pierre Andrieux, responsable RH par intérim AP
Noisy Montaigne ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Sophie Arnal, AP Toulouse (Visio)
Amaury Grimoin, Conseiller de prévention
coordonnateur ;

Émeline Brissaud, AP Nevers (visio) ;
Marie-Pierre Laclaverie, AP Lyon (visio) ;
Audrey Marion-Berthe, AP Clermont-Fd ;
Catherine Menuisier, AP Noisiel (visio) ;
Sandrine Alix ;
Stéphanie Augé (visio) ;
Céline Cartier (visio) ;
Bernard Cazerès (visio) ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;
Eve Méchain ;
Frédéric Rigaux (visio).

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT, secrétaire de la FS ;
Blaise-Samuel Becker _ tit. CGT ;
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires (visio) ;
Dominique BAZIN _ tit Solidaires ;
Marc Daval _ tit. Solidaires ;
Eric Delette _ tit. CFDT-CFTC ;

Guillaume Champion _ suppl. CGT ;
Nicole Malody _ suppl. CGT (visio) ;
Loïc Lanouiller _ suppl. Solidaires ;
Béatrice Pointud _ suppl. Solidaires ;
Cécile Peyrin, _ experte. Solidaires ;
Arnaud Pierre _ expert. Solidaires ;

Autres participant.e.s :

Anne-Marie Delorme, assistante sociale ;

Nadia Agati, APMP par intérim.

Début de la réunion à 9h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.
CGT FiP, Solidaire FiP et l'alliance CFDT/CFTC FiP lisent leur déclaration liminaire.

Réponse de la présidente

- Elle nous fait part de sa prise de fonction et du temps qui lui sera nécessaire pour prendre pleinement la direction en main ;
- Concernant le climat à l'école, elle se dit étonnée du nombre d'enquêtes administratives, mais indique que cette tendance s'observe également dans le réseau ; Elle concède que cela révèle un mal-être incontestable ;

- Elle souhaite rassurer la CGT, l'ENFiP ne fait pas de déclenchement d'enquêtes administratives plus rapidement pour les agents que pour les cadres supérieurs (voir DL de la CGT) ; Elle a d'ailleurs apporté une réponse récemment concernant les problèmes du CIF de Marseille et elle envisage de se rendre sur place très rapidement ;
- Elle indique que personne ne devra être oublié ni la formation continue ni les personnels administratifs, qu'elle sera le relais entre le réseau et l'ENFiP ;
- concernant la formation de secouriste en santé mentale, elle doit être suivie sur la base du volontariat ;
- Au sujet du sondage sur l'aménagement des salles de formation (*juillet 2025*), les travaux doivent aboutir ;
- Sur les crédits de la formation, elle verra comment s'inscrire dans la droite ligne des engagements de son prédécesseur.

La CGT Finances Publiques espère que les mots concernant la formation continue ne resteront pas vains. Nous revenons sur la durée interminable de mise en place des actions sans aucune raison valable. Le simple sondage sur l'équipement des salles proposé par les OS est au point mort depuis 7 mois alors même que le remplacement de certains matériels se fait pressant.

Sur [la question d'un parlementaire](#) au sujet de l'établissement de Noisiel, la CGT indique qu'il faut travailler sur le fond. Ce n'est pas la première fois, il y a déjà eu une « médiation » dans cet établissement suite à une fiche de signalement collective qui dénonçait déjà ce qui est reproché dans la question du député de Seine et Marne. Quant à la forme, la CGT veillera à ce qu'il n'y ait pas de chasse aux sorcières. S'adresser à un représentant de la République n'est pas la même chose que de parler à un journaliste.

La présidente revient sur la place de la formation continue, elle sait tout le travail que ses agents fournissent.

Sur la question parlementaire, la forme ne choque pas, c'est le jeu démocratique. En revanche elle s'est dite surprise par le ton de la question. Sur le fond, la présidente rappelle toute la confiance qu'elle a dans la direction de l'établissement noisélien. La direction s'attachera à répondre point par point à cette question. Il n'y aura pas de « chasse aux sorcières ».

Tossim Assih revient sur le sentiment de la CGT que les enquêtes se déclenchent plus vite selon le grade. C'est un sentiment, dans les faits, dès qu'il y a le mot harcèlement dans la fiche de signalement, les directions doivent déclencher désormais une enquête administrative. (*à bon entendeur !*)

La CGT Finances Publiques l'entend, mais il n'en demeure pas moins qu'à Noisiel, quand il y a eu la fiche de signalement collective, il y a eu une « médiation interne » réalisée par les assistantes du service social et non par la cellule de médiation interne de la DGFIP. **La CGT Finances Publiques** s'étonne _ encore une fois _ que quand le besoin de médiation est ressenti dans un service où le directeur/directrice est directement impliqué-e, on fait recours à une médiation qui passe par les assistantes sociales. Cette différence de traitement interroge.

Pour les projets de salle de convivialité et d'accès au gymnase pour les collègues franciliens en poste dans d'autres établissements ou services, la directrice de Noisiel adopte une position de non-recevoir.

Rappel des propos de l'ancien président, Yannick Girault, inscrits au PV de la FS du 19/06/2024 : « le gymnase (de Noisiel) doit être valorisé »

La directrice de Noisiel revient sur le processus de médiation à Noisiel, qui bien que ne relevant pas de processus de médiation actuellement en vigueur fût réalisé dans les règles de l'art par des médiatrices formées.

La présidente rapporte avoir eu à connaître de dispositif de médiation dans le réseau et que celle-ci s'accompagne nécessairement d'un sentiment de frustration pour la direction et les OS en raison du caractère nécessairement confidentiel d'une médiation. Il faut savoir se contenter de constater que la situation s'améliore sans nécessairement connaître les raisons de cette amélioration.

La CGT Finances Publiques interroge la direction sur l'uniformité d'application des retenues sur salaires pour service non fait envers les stagiaires.

Pierre Andrieux indique que ces décisions sont prises sur la base de l'instruction générale harmonisée relative au temps de travail. En l'absence pour les stagiaires de la possibilité de poser des jours de congé, c'est la règle du service non fait avec retenue d'1/30 de la rémunération qui s'applique. Cette retenue n'est opérée qu'après examen au cas par cas et dans la bienveillance par chaque établissement et en connaissance de ses spécificités. La décision de retenue n'est jamais prise à la légère mais au terme d'un processus progressif d'information. C'est aussi un apprentissage de code de notre administration.

Ordre du jour de la formation spécialisée du 16 juin 2026

1. Présentation du procès-verbal du CSAL-FS du 18/11/2025.....	4
2. Présentation du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) 2026 et du PAPRI Pact (programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail).....	4
3. Propositions de dépenses.....	4
4. Fiches de signalement.....	5
5. Gestion des périodes de canicules.....	5
6. Accessibilité de la salle Paul Frémont à Clermont-Ferrand.....	5
7. Enquêtes administratives et médiations en cours.....	5
7.1 . Enquêtes administratives.....	5
7.2 . Médiations internes.....	6
8. Questions diverses.....	6
8.1 . Emplois au service des études de Clermont-Ferrand (CGT).....	6
8.2 . Dates visites de sites.....	6
8.3 . Points soulevés par la présidente.....	6

1. Présentation du procès-verbal du CSAL-FS du 18/11/2025

Adopté à l'unanimité

2. Présentation du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) 2026 et du PAPRI Pact (programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail)

Compte tenu des difficultés pour faire des extractions de prev'action, les OS n'ont pas eu le temps nécessaire pour préparer. On demande le report de ce point PAPRI Pact à la Formation Spécialisée d'octobre.

On aborde toutefois les points qui demandent d'être débattus en FS. Plusieurs solutions seront portées au DUERP et seront retranscrites dans le PAPRI Pact .

La CGT Finances Publiques revient sur la situation de Toulouse avec la vacance du poste du directeur d'établissement. Les collègues ont exprimé lors du GT leur désarroi, leur fatigue. Par ailleurs, la demande de relation stagiaires à Toulouse avait été formulée suite à l'enquête de la FS en avril 2025 sur place. À ce jour, pas de réponse. **La direction** ne perd pas de vue ce sujet.

La présidente dit qu'en septembre une nouvelle directrice arrivera, Sylviane Hortiz.

3. Propositions de dépenses

La CGT Finances Publiques revient sur l'absence de circulaire quant à l'utilisation des crédits. On ne peut pas nous dire hier que tout ce qui relève du réglementaire, relève de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) selon les propos de l'ancien ISST et aujourd'hui nous dire que l'on peut financer, voire que l'on DOIT financer.

La CGT Finances Publiques ne veut pas d'un arbitrage du secrétariat général, et ce en raison du précédent arbitrage qui a laissé beaucoup d'interrogations.

Sur le budget de la FS, **nous rappelons** qu'il a été divisé par deux depuis 2023.

Tossim Assih indique que désormais les agents C comptent pour le financement de la FS.

La CGT s'en étonne (budget constant par rapport à 2025) et demande que le détail du calcul du budget 2026 soit communiqué aux OS. **Nadia Agati**, APMP par intérim, **va se renseigner et le communiquer aux OS**.

4. Fiches de signalement

La CGT Finances Publiques regrette que certaines personnes de la direction fassent passer leur carrière avant les intérêts humains de collègues. Certaines lourdeurs administratives auraient pu être évitées si la direction avait fait preuve de plus de hauteur de vue sur le cas d'une fiche de signalement.

La CGT rajoute également que ces lourdeurs ont énormément d'impact sur la santé mentale des personnes concernées. Bien souvent ce sont les assistants de prévention et les OS qui gèrent l'humain derrière, pas la direction.

5. Gestion des périodes de canicules

Une fiche sur la gestion des courtes chaleurs est en cours d'élaboration. On doit se référer aux fiches Repères du Secrétariat Général. Ces recommandations seront diffusées.

Une partie de l'établissement de Nevers a été déclarée inutilisable l'été (voir point en CSAL).

La direction indique que la bascule en mode télétravail sera envisagée avec pragmatisme.

La CGT alerte sur cette solution compte tenu que les hébergements clermontois (Gourlettes et Pradelle) sont dans une situation d'isolation thermique encore pire que celle de l'école pourtant elle-même surchauffée.

6. Accessibilité de la salle Paul Frémont à Clermont-Ferrand

Le bureau Immobilier et Maîtrise d'ouvrage (BIMO) fait une autre proposition qui sera présentée aux OS ultérieurement. Le BIMO se propose de faire une proposition plus approfondie si l'ENFIP en est d'accord.

La CGT demande communication de la première proposition. Elle est satisfaite que ce point avance après plus de 3 ans d'attente.

7. Enquêtes administratives et médiations en cours

7.1 . Enquêtes administratives

Nota bene : Les enquêtes administratives relèvent d'un principe de confidentialité, ce qui nous empêche de trop rentrer dans les détails dans nos comptes rendus.

Plusieurs enquêtes sont en cours.

La **CGT Finances Publiques** dénonce le fait que la direction semble plus facilement dégainer cet outil quand il s'agit d'agents (A, B ou C) que quand il s'agit de cadres sup'. Plusieurs exemples ont été donnés (cf notre déclaration liminaire). Nous sommes revenus notamment sur une des enquêtes qui dure en longueur et ce du fait de l'arrêt maladie du principal protagoniste. À cela, nous avons argumenté sur le fait que le simple arrêt n'était pas un motif en soi de suspension de l'enquête. Par ailleurs, nous espérons que ce collègue n'avait pas fait son entretien professionnel

annuel. En cas contraire, il faudrait expliquer ce traitement différencié. **La Direction** n'a pas répondu sur ce point.

La **CGT Finances Publiques** veut s'assurer que toutes les personnes utiles pour l'émergence de la vérité soient auditionnées. Elle va communiquer à l'administration une liste de personnes restant à entendre.

Tossim Assih répond que ce n'est pas aux organisations syndicales de proposer des personnes à auditionner. **La présidente** tempère en indiquant de lui communiquer les noms.

7.2 . Médiations internes

Plusieurs médiations sont en cours. Elles sont désormais toutes prises en charge par la Cellule de Médiation Interne de la DGFIP.

8. Questions diverses

8.1 . Emplois au service des études de Clermont-Ferrand (CGT)

La situation est exposée par **la CGT**. Le service des études de Clermont (service de gestion des formations (SGF) à Noisiel ou l'orga ailleurs), est le seul de toute l'ENFiP qui gère 2 scolarités, dans deux lieux différents et avec de loin les plus gros effectifs (503 B, 471 A en 2025/2026). Pourtant, il va se retrouver le plus mal doté ou presque avec un cadre A et, 1 B et 1 C. Il y a peu, le service comptait 3 agents C.

La CGT Finances Publiques demande que l'actuelle agente dont le contrat s'achève en octobre 2026 soit titularisée sur le poste au titre de la voie de recrutement spécifique.

Elle est formée et sera un renfort indéniable au service quand en 2027, l'autre collègue C partira en retraite.

La direction répond qu'elle étudiera toutes les pistes y compris la titularisation évoquée.

La CGT Finances Publiques fait remarquer que quand il s'agit de remplacer un cadre sup, une fiche de poste est aussitôt publiée. Quand il s'agit de remplacer un poste d'agent non pourvu au mouvement, vous nous répondez qu'il faut qu'on se le finance, c'est-à-dire, déshabiller un service pour équiper un autre. Même avec ça, ce service des études, ne compterait que 1A, 1 B et 2 C ce qui en fera toujours un service en sous-effectif.

La CGT Finances Publiques rappelle une énième fois que le nombre de cadres supérieurs a augmenté de 15 % en l'espace de 4 ans au siège. Que des postes I-div ont été transformés en poste AFIPA, et des AFIPA en AE

8.2 . Dates visites de sites

Pour rappel, en 2025, la formation spécialisée a adopté le fait qu'en 2026, 3 visites de sites seraient réalisées (les CIF de Nancy, Marseille et l'ACIF de Montpellier).

Les OS et la direction doivent s'entendre sur les dates des visites. Pour les élu-e-s de la FS, la semaine la plus adaptée est la semaine du 7 au 11 septembre 2026.

Cette proposition sera communiquée à la direction.

8.3 . Points soulevés par la présidente

La présidente indique qu'elle souhaite la mise en place d'une communauté IA dans chaque établissement pour associer les équipes dans une démarche participative sur la place de l'IA dans nos formations. Cette communauté fait suites aux propositions de SJCF dans le cadre du parcours de formation des inspecteurs stagiaires affectés en CF ou en DAJ et qui prévoit

notamment la réalisation de QUIZ de validation des compétences par l'IA sur la base de nos supports de cours.

Il s'agira de répondre à la fois aux inquiétudes et aux appétences mais en tout état de cause la présidente estime « qu'on ne peut pas, ne pas être à bord » du train de l'IA. L'assistant IA devrait faire l'objet d'une diffusion très prochaine à l'ENFIP.

La présidente informe aussi du prochain départ de Laurence PERROT au 1^{er} septembre pour la DDFIP de l'Isère.

* * *

Fin de la réunion à 18h50